BLOC BROMADIOLONE - *gamme raticides*

APPÂT RATICIDE SOUS FORME DE BLOC

- **Bloc raticide anticoagulant, composé de mouture de blé, de paraffine alimentaire et d'agent appétant traité à la Bromadiolone.**
- **Alternative performante pour la lutte contre les rongeurs résistants au Difenacoum et autres molécules rodonticides.**
- **Hydrofuge, idéal en milieux humides.**
- **Facile à utiliser, inodore et ininflammable.**
- **Le format bloc empêche une dissémination accidentelle de l'appât et donne un indicateur visuel sur le passage des rongeurs.**
- **Homologation FR-2014-0092 obtenu auprès de l'ANSES.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Blocs solides bleus de 20 grammes.
- Hydrofugé et inodore.
- Renforcé en agent d'appétence.
- Contient un agent amérisant (benzoate de dénatonium).
- Appât à base d'un mélange de blé broyé, de paraffine alimentaire, traité à 0,005% de **BROMADIOLONE**.
- Ce rodenticide provoque des hémorragies internes se déclanchant spontanément (intestin-foie). Son mode d'action est caractéristique des anticoagulants indirects : les rongeurs meurent 4 à 10 jours après ingestion. L'effet retard de cette molécule permet de contourner la méfiance des rats. Les cadavres se dessèchent et sentent rarement.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi.
- En cas d'ingestion accidentelle, antidote : vitamine K1.
- Disposer les appâts de façon à ce qu'ils ne puissent être consommés par d'autres animaux.
- Détruire les cadavres retrouvés.
- Se laver soigneusement les mains à l'eau savonneuse après manipulation.
- **BLOC BROMADIOLONE** est un biocide utilisé pour l'usage TP 14.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.
- Homologation FR-2014-0092 (FAAR BLOC P Triplan).
- Usages autorisés : souris, rats (bruns et noirs).

MODE D'UTILISATION :

- Usage préventif ou curatif.
- Disposer les appâts sur le passage des rongeurs, dans des postes d'appâtage adaptés à l'environnement à traiter. Cette modalité préserve le produit et évite que d'autres animaux non ciblés ne consomment l'appât.
- Pour les **rats** : placer 3 à 5 blocs par poste tous les 5 à 10 mètres suivant la configuration des locaux.
- Pour les **souris** : placer 2 bloc par poste tous les 5 à 10 mètres.
- Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs.
- Les rongeurs meurent en 4 à 10 jours.

LABORATOIRES A.C.I.
Un laboratoire au service des professionnels
FABRIQUE EN FRANCE
Tél : 04 42 94 92 40 - www.laboratoires-aci.com - contact@laboratoires-aci.com